

Image not found or type unknown



Donation à mon epouse de 50% d'un bien immobilier

Par **SADFAB**, le **17/11/2008** à **12:07**

Bonjour,rrnrnJe souhaite effectuer une donation à mon epouse. Nos sommes mariés sans contrat. J'ai acquis avant mon mariage un bien immobilier dont je suis seul propprietaire et souhaite effectuer une donation à mon epouse à hauteur de 50%. Quelle demarche? Quels frais? quelles conséquences.rnD'avance merci.